



3



Registre des Mariages

célébrés

dans l'arrondissement d'état civil de Provence

Le Département de Justice et Police

déclare

que le présent registre renferme deux cents pages

Lausanne, le 27 Décembre 1928

**Pour le Département
Le Chef du Service de Justice :**

Sol. Klapp

Le présent volume fait suite au volume N° 2, contenant les inscriptions du numéro 1 de l'année 1914 jusqu'au numéro 5 de l'année 1928.
Au 1^{er} janvier 1929, est entrée en vigueur l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928, qui abroge et remplace celle du 25 février 1910.
Les inscriptions faites dès le 1^{er} janvier 1929 sont soumises à cette nouvelle ordonnance.



L'officier de l'état civil:

Eug. Jaro

N° 1

Jeanmonod
Martin

Le *trante-un mai* _____ mil neuf cent *vingt-neuf*, _____
_____ ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état
civil de l'arrondissement de *Provence*: _____

Jeanmonod Charles-Henri

profession: *agriculteur*, _____

état civil: *célibataire*, _____

Originaire de *Provence*, _____

domicilié à *Mutaux*, _____

né le *22 février* _____ *1899* à *Provence*, _____

fils de *Henri-Alphonse Jeanmonod, décédé*, _____

et de *Jeanne-Marguerite, née Delay* _____

et

Martin Amélie-Cécile

état civil: *célibataire* _____

Originaire de *Froidesville*, _____

domiciliée à *Ballaigues* _____

née le *15 janvier* _____ *1901* à *Gressy*, _____

filie de *Charles-Frédéric Martin, décédé* _____

et de *Marie-Virginie née Lambert* _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage :

1. *Etienne Moreaudi, maçon, de Arizzano, (Italie) domicilié à Provence* _____
2. *Gustave Gattalliat, premier communal, de Provence, y domicilié.* _____

Les témoins :

E. Moreaudi
G. Gattalliat

Les époux :

Henri Jeanmonod
Amélie Jeanmonod

L'officier de l'état civil :

Emy. Favre

Communiqué aux officiers de l'état civil de *Soley-le-Grand* et de *Ballaigues*

N° 2
Allisson
Gaille

Le premier juin mil neuf cent vingt-neuf
ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état
civil de l'arrondissement de Provence:

Allisson Clément-Adrien
profession: agriculteur,
état civil: célibataire
Originaire de Provence,
domicilié à Provence, aux Rochats,
né le 29 mai 1901 à Provence, aux Rochats,
fils de Henri-Louis Allisson
et de Fanny-Adèle, née Guillaume, les deux décédés;
et

Gaille Rachel-Rosine
état civil: célibataire,
Originaire de Provence,
domiciliée à Boveresse (Neuchâtel),
née le 27 juin 1903 à Prévins sur Motiers (Neuchâtel),
fille de Alfred-Augustin Gaille,
et de Louise-Lina, née Franck, les deux décédés

Vu le 16 décembre 1929
le Préfet
Slaender.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de
l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement
unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage:

- 1. Gustave Gattalliat, fermier communal, de Provence, y domicilié
- 2. André Marillet, aubergiste, de Provence, y domicilié

Les témoins:

G. Gattalliat
André Marillet

Les époux:

Clément Allisson
Rosine Allisson

L'officier de l'état civil:

Emy. Fava

Communiqué à l'officier de l'état civil de Boveresse

N° 3

Jeanmonod
Dizereus

Le vingt-huit décembre mil neuf cent vingt-neuf
ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état
civil de l'arrondissement de Provence:

Jeanmonod Félicien-Auguste
profession: bûcheron,
état civil: célibataire,
Originaire de Provence,
domicilié à Provence,
né le 20 octobre 1901 à la Cerquettaz, sur Provence
fils de Auguste-Ferdinand Jeanmonod
et de Emma Pauline, née Brunel
et

Dizereus Alice-Sucie
état civil: célibataire,
Originaire de Lutry,
domiciliée à Provence,
née le 20 août 1906 à Genève,
fille de Jules-Henri Dizereus
et de Marie-Louise Steffen

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de
l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement
unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage:

- 1. Fritz Favre, bûcheron, de Provence, domicilié à Provence.
- 2. Robert Gacond, agriculteur, de Provence, domicilié à Provence.

Les témoins:

Fritz Favre
Robert Gacond

Les époux:

Jeanmonod Félicien
Jeanmonod Alice

L'officier de l'état civil:

Emy. Favre

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lutry

N°

~~les~~ ~~mil neuf cent~~

~~ont comparu pour être unis par le mariage devant l'officier de l'état civil de l'arrondissement de~~ *L'inscription portant le numéro 3, à la page 3 est la dernière de l'année 1929. - Les deux exemplaires de ce registre sont de teneur identique*

~~profession:~~ *Lorenço, le 31 décembre 1929*

~~état civil:~~ *L'officier de l'état civil:*

Originaire d _____

~~domicilié à~~ _____



Eug. Favre

~~né le~~ _____ à _____

~~filz de~~ _____

~~et de~~ _____

et

~~état civil:~~ _____

Originaire d _____

~~domiciliée à~~ _____

~~née le~~ _____ à _____

~~fille de~~ _____

~~et de~~ _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ont été témoins au mariage:

- 1. _____
- 2. _____

Les témoins :

Les époux :

L'officier de l'état civil :

Communiqué